



AYTRÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

SÉANCE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin, le Conseil d'Administration du CCAS, s'est réuni en session ordinaire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : Mme CHATENAY-MORENO Valentine

- Etaient présents : M. LATREUILLE Arnaud, Mme de SAINT DO Hélène, M. VIEULES Robin, M. TATOU Abdelouahed, Mme NIVALT Nadine, Mme DESPRES Sophie, Mme BEAUMEISTER Joseline, Mme VELLY Julie, M. DESSED Jacky, Mme GEHAUT Annie, M. SEYLER Patrice
- Absents excusés représentés : Mme GIRARD Martine ayant donné procuration à Mme de SAINT DO Hélène, M. JEAN Stéphane ayant donné procuration à Mme VELLY Julie, Mme LEPARC Alice, ayant donné procuration à Mme CHATENAY-MORENO Valentine, Mme QUINTEL Julie ayant donné procuration à Mme BEAUMEISTER Joseline et M. Txomin OLAZABAL ayant donné procuration à Mme GEHAUT Annie, Mme RAGOT ayant donné procuration à M. SEYLER Patrice
- Absente excusée : Mme Hélène RATA,
- Secrétaire de séance : M. TATOU Abdelouahed
- Invitées : Mme BALLERY Muriel, directrice du CCAS, Sue GAYRAUD, assistante de direction

N°D35_26

DATE DE CONVOCATION 05/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE 19

NOMBRE DE MEMBRES PRÉSENTS (dont la présidente)
OU AYANT DONNÉ UNE PROCURATION 18

NOMBRE DE VOTANTS 18 CONTRE 00

POUR 18 ABSTENTIONS 00

Objet : PÔLE FINANCES : RÉSIDENCE AUTONOMIE « LES CÈDRES » COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Le Compte Administratif présente les résultats de l'exécution du budget, voté par nature, en vertu de l'instruction comptable M22.
Il compare les prévisions et les réalisations par chapitre et par article, en section de fonctionnement, puis en section d'investissement.

EXECUTION BUDGETAIRE 2025

Dépenses de fonctionnement	Montant
Groupe 1 : dépenses afférentes à l'exploitation	88 387.31 €
Groupe 2 : dépenses afférentes au personnel	145 015.36 €
Groupe 3 : dépenses afférentes à la structure	119 499.67 €
Total section de fonctionnement	352 902.34 €

Recettes de fonctionnement	Montant
Groupe 1 : Produit de tarification	363 419.70 €
Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	79 058.69 €
Groupe 3 : Produits financiers et autres	9 431.74 €
Total section de fonctionnement	451 910.13 €

Dépenses d'investissement	Montant
13 - Subvention d'investissement	9 300,00€
16 – Emprunts et dettes assimilées	23 690.82 €
23 – Immobilisations en cours	21 714.00 €
Total section d'investissement	54 704.82 €

Recettes d'investissement	Montant
10 - Fonds dotations et réserves	41 432.73 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	4 181.83 €
28 - Amortissement des immobilisations	39 470.96 €
49 - Provision pour dépréciation des comptes	1 120,00 €
Total section d'investissement	86 205.52 €

Total Dépenses	407 607.82 €
-----------------------	---------------------

Total Recettes	538 115.65 €
-----------------------	---------------------

Vue d'ensemble du budget annexe de la Résidence Autonomie « Les Cèdres »

- Les **dépenses d'exploitation de 352 902.34 €** et représentent 65.82% du budget prévisionnel. Elles se décomposent en trois groupes :

GROUPE I : Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Le total des dépenses du Groupe I se chiffre à **88 387.31 €**, avec un taux de réalisation de 83,50 % du budget voté.

- Le poste « Achats et variation des stocks » de **17 261.74 €** comprend les fluides, les fournitures d'entretien, administratives et alimentaires.
- Le poste « Autres services extérieurs » de **71 125.57 €** comprend les réceptions, les frais de télécommunications, les frais de nettoyage extérieur, le remboursement des repas à la commune et les ateliers dans le cadre du forfait autonomie (10 816.10€).

GROUPE II : Dépenses afférentes au personnel

Ce poste s'élève en dépenses à **145 015.36 €** avec un taux de réalisation de 79.03% du budget voté qui représentent les personnels affectés à la structure et le remplacement de l'agente de service lors de ses congés et formations.

GROUPE III : Dépenses afférentes à la structure

Le total des dépenses du Groupe III se chiffre à **119 499.67 €**, avec un taux de réalisation de 48.41 % du budget voté.

- Le poste « Services extérieurs » de **64 374.29 €** comprend la location du photocopieur, les maintenances diverses, les interventions des entreprises dans les communs (15 838.55€) et dans les logements (21 448.59€), les assurances, les formations les cotisations.

- Le poste « Autres services Extérieurs » de **844.80 €** comprend les frais de publications et de publicités.
- Le poste « Impôts, taxes et versements assimilés » de **0 €** ayant demandé l'exonération de la taxe foncière 2025 via le cabinet NEOPTIM.
- Le poste « Autres charges de gestion courante » de **77,97 €** comprend les frais de SACEM, les créances admises en non-valeur.
- Le poste « Charges financières » de **13 611.65 €** correspondent aux intérêts d'emprunts
- Le poste « Dotations aux amortissements » de **40 590.96 €** correspond aux dotations aux amortissements et provisions.

- Les **recettes d'exploitation d'un montant de 451 910.13 €**. Les recettes perçues représentent 97.12% du budget prévisionnel.

GROUPE I : Produits de la tarification

Ce poste s'élève à **363 419.70€** qui correspond aux redevances versées par les résidents et au versement de l'APL et représente **110.62%** du budget voté.

GROUPE II : autres produits relatifs à l'exploitation :

Le total des recettes du Groupe II se chiffre à **79 058.69€** et représente 124.24% du budget voté. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Le poste « Produits » de **62 002.67 €** correspondant aux recettes des repas du midi pour les résidents, extérieurs et personnel, remboursement par la ville de la facture d'eau en fonction de la convention passée entre la ville et le CCAS, les adhésions des extérieurs pour les activités, ateliers et jeux.
- Le poste « Subventions et participations » de **15 710.14 €** correspond à la subvention du département pour le forfait autonomie pour 10 548.43€ (11 979,00€ en 2024) et le FCTVA.

GROUPE III : Produits financiers et produits exceptionnels

Ce poste s'élève à **9 431.74 €** et représente 101.42 % du budget voté et correspond à l'amortissement d'une subvention versée pour les travaux de réhabilitation de la résidence par le département et de 9 300€ par la ville au remboursement EDF selon la convention ville CCAS.

Section d'investissement

Les recettes se chiffrent **86 205.52 €** et les dépenses à **54 704.82 €**.

Le total des dépenses s'élève à **54 704.82 €** soit 38.65% du budget voté et correspond au remboursement de cautions pour 4 032.11€, aux remboursements d'emprunt pour 19 658.71€ et de 21 714.00€ pour les travaux de l'ascenseur gauche de la résidence.

A ces dépenses d'investissement s'ajoutent des opérations d'ordre pour 9 300 € concernant l'amortissement d'une subvention de la Cda et de la commune pour les travaux de réhabilitation de la résidence.

Le total des recettes s'élève à **46 205.52 €** correspondant au FCTVA et l'excédent capitalisé ainsi que les cautions perçues.

A ces recettes d'investissement s'ajoutent **des opérations d'ordre** d'un montant de **39 470.96 €** (dotation aux amortissements et dépréciation des comptes de tiers).

L'exercice 2025 s'est terminé avec un excédent de fonctionnement de **99 007.79 €** et un déficit en investissement de **5 924.01 €**.

Les comptes sont conformes au Compte de Gestion de la Trésorerie de Ferrières.

Vu l'article L 2311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'adoption du Compte Administratif ;

Vu l'instruction comptable et financière en M 22 ;

AR Prefecture

017-261700892-20260615-D35_26-DE
Reçu le 23/06/2026

Considérant que le Compte Administratif présenté est conforme au Compte de Gestion ;

Considérant qu'il y a lieu d'adopter le compte administratif du budget annexe de la résidence autonomie « Les Cèdres » ;

Le Conseil d'Administration, après avoir voté, décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : D'approuver le Compte Administratif 2025 du Budget annexe de la résidence autonomie « Les Cèdres » joint en annexe.

Le résultat de la section de fonctionnement s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	352 902.34 €
Recettes de fonctionnement	451 910.13 €
Résultat d'exercice	99 007.79 €
Excédent reporté	73 451.26 €
Part affectée à l'investissement	-5 924.01 €
Résultat excédentaire d'exercice	166 535.04 €

Le résultat de la section d'investissement s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	54 704.82 €
Recettes d'investissement	86 205.52 €
Résultat d'exercice	31 500.70 €
Déficit reporté	-37 424.71 €
Résultat déficitaire d'exercice	-5 924.01 €

Article 2 : D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente du CCAS,



Valentine CHATENAY-MORENO

Centre Communal d'Action Sociale

12 Rue de la Gare – Parc Jean Macé – 17440 AYTRÉ
05 46 55 41 41 – contact@ccas-aytre.fr